

## Mayotte : la départementalisation est un échec !

Article rédigé par *Liberté politique*, le 04 avril 2016

[Source: Boulevard Voltaire]

Mayotte a été départementalisée par Sarkozy pour des raisons électorales : 50.000 voix...

La Cour des comptes estime que la départementalisation de Mayotte avait « *été mal préparée et mal pilotée* ». C'est un euphémisme. Un ancien député de Mayotte affirme, lui, que « *Mayotte est au bord de la guerre civile* ». Le procureur de la République déclare que 2017 pourrait être l'année du « *cataclysm* » du fait de la délinquance : la situation, à Mayotte, est catastrophique. Le 101<sup>e</sup> département français, île des Comores, sombre dans l'insécurité et la violence.

À la départementalisation le 31 mars 2011, les Mahorais pensaient être alignés sur la métropole ou, au moins, La Réunion. Ce n'est pas le cas et ils sont frustrés. On a déstabilisé une société matriarcale, islamisée à 95 %, très peu francophone mais tranquille.

Pourtant, le niveau de vie à Mayotte est 13 fois supérieur à celui des autres Comores, le mode de vie a changé et l'île est embouteillée par les voitures, mais le taux de chômage, officiellement de 23,6 %, est en fait très supérieur. Seuls 35,5 % de la population en âge de travailler ont un emploi, le premier employeur étant le conseil départemental !

Mayotte ne produit plus rien sauf du béton et des fonctionnaires qui sont surpayés. Pour 100 € importés, Mayotte exporte 2,2 % – tout est importé de la métropole –, le tourisme végète faute d'infrastructures et en raison de l'insécurité. En fait, Mayotte vit exclusivement de transferts de la métropole, dotations, subventions, allocations, salaires des fonctionnaires, et de crédits européens.

Le niveau scolaire est très bas, on arrive à 64,21 % de réussite au bac, probablement avec beaucoup d'indulgence. Mais les jeunes n'ont aucune perspective de travail, ils émigrent vers La Réunion ou la métropole, ou grossissent le nombre des sans-emploi.

Le département est en quasi-faillite : la plupart des communes sont sous tutelle, et le conseil départemental a voté un budget en déficit de plus 46 millions d'euros. Ce déficit est dû à un nombre pléthorique de fonctionnaires.

Il n'empêche, l'îlot de richesse continue à attirer une immigration incontrôlée venant des Comores, de Madagascar et même d'Afrique de l'Est. On expulse plus de 20.000 clandestins par an – autant que la métropole – mais leur nombre ne fait que croître, estimé à 60.000 ; il serait, en fait, très supérieur. La population, officiellement de 220.000, doit être en fait de 300.000, soit 750 habitants/km<sup>2</sup>. Elle pourrait atteindre 500.000 habitants en 2050.

Une fois à Mayotte, on peut se rendre à La Réunion ou en métropole. Mayotte peut devenir une porte d'immigration vers l'Europe. Les Comoriennes viennent accoucher à Mayotte pour que leur enfant soit un jour français : 9.000 naissances par an.

Tout cela était prévisible et probablement connu, mais Mayotte a été départementalisée par Sarkozy pour des raisons électorales : 50.000 voix...

Il faudrait soit revenir sur le statut antérieur de Mayotte, condamné par plusieurs résolutions de l'ONU, soit rendre l'île aux Comores, soit trouver un statut moins contraignant de COM (collectivité d'outre-mer) comme à Wallis-et-Futuna ou Saint-Martin. En fait, on va probablement continuer à déverser des millions pour acheter la paix sociale.

**François Jourdier**

*Essayiste*

